



## **ALORS ON SE VOIT QUAND ? SUR UN PIQUET DE GREVE ?**

**Les syndicats CGT et SUD** très fortement implantés à la Ville luttent seuls depuis plusieurs mois contre la mise en place des 1607h.

Après plusieurs journées de grèves, débrayages et manifestations regroupant à plusieurs reprises plus de 300 personnes sous les fenêtres de la mairie, mais aussi lors d'interpellations d'élus politiques durant nos piquets, nous avons décidé à la rentrée de reconduire le mouvement de protestation contre la loi scélérate de transformation de la fonction publique et notamment de dénoncer l'attitude de Monsieur le Maire dans la mise en place des 1607h.

**Le 5 Octobre un préavis de grève a été déposé sur la base revendicative des différentes luttes, par mépris envers les représentants du personnel, le Maire n'a pas voulu nous recevoir.**

Alors que partout sur le territoire des discussions, (des négociations parfois même à Paris) avec les représentants syndicaux sont engagées pour l'application de cette loi, alors que partout en France nous dénonçons l'augmentation du temps de travail des fonctionnaires, et luttons pour une prise en compte de sujétions pour compenser à minima le «vol» de jours de congés appliqués aux agents de la fonction publique, le Maire refuse après les réunions du mois de juin toutes discussions avec les représentants des personnels de sa ville.

Arc-bouté derrière une position autoritariste, Le Maire ne répond plus trop occupé par la campagne présidentielle !!!

**Sur les 20 cycles proposés par la collectivité, considéré comme une avancée par le maire, 99% des agents ne peuvent pas choisir leurs cycles. Les directions imposent par la pression le cycle de travail. A la lecture du TOUT PUBLIC, le passage aux 1607 heures a le mérite d'offrir aux agents des propositions qui tiennent compte de leurs contraintes professionnelles/personnelles. ET BLABLABLA !!!**

**Les agents se voient refuser la semaine de 4 jours, les Bibliothèques élargissent l'amplitude des horaires et ouvrent les lundis et dimanches, les agents de la Direction Vie Sportive sont plus que perdants en revenant sur des cycles horaires 20 ans en arrière, les agents de la DPB à la majorité refusent la proposition de la Direction, les agents proposent eux-mêmes un cycle voté à la majorité mais celui-ci est refusé, les agents de la DEPN n'ont toujours pas eu d'explication sur la mise en application des 1607h, les agents d'entretien de la DLA n'ont pas eu le choix que d'allonger leurs journées de travail, les agents de la DTE vont devoir commencer encore plus tôt et s'ils ne sont pas d'accords ça sera la punition direction le centre aéré, les agents de la DRC devront travailler le samedi à tour de rôle, pour les autres directions silence radio....**

## **ELLES SONT BELLES LES AVANCEES**

Rien sur la négociation du nombre de repos compensateurs, sur la reconnaissance des sujétions.... Lors de la réunion mi-octobre sur le comité de pilotage, l'Adjoint du Personnel est très clair, ce n'est pas le sujet et on verra cela en 2024. Le Maire ne reviendra pas sur ses décisions.

Rien sur la proposition de la CGT qui avait demandé la création d'un compte épargne pénibilité pour tous les agents.

Lors de la visite de Mme Hidalgo le Maire critique la politique de Macron, déclarant sur les radios normandes que « le petit caporal » est considéré comme JUPITER, c'est « moi JE... ». Avant de critiquer la politique nationale, qu'il fasse le bilan de ses négociations. A chaque échange les termes employés par Mr le Maire : « c'est moi qui décide, j'ai décidé, je fais, c'est NON » !

Dans de nombreuses communes et notamment à Nantes, certaines sujétions ont été reconnues. Le Maire considère peut-être son personnel de la ville comme des sans dent. Alors pourquoi reconnaît-il les sujétions à la Métropole et pas à la Ville ?

A la Métropole, avancées sociales augmentées, sujétions reconnues, par contre à la Ville de Rouen AVANCEES SOCIALES (revalorisation du chèque déjeuner, plan de déplacement des employés, participation à la mutuelle, lutte contre la précarité...) sont au point mort depuis des mois alors que l'accord aurait dû être renégocié dès Juillet 2021.

La REPONSE DE Mr le Maire, « on verra cela EN 2022 ». Et pendant ce temps-là, l'administration si bienveillante fait 7 mois d'économie sur le dos des agents.

Nous rappelons à Mr le Maire que prendre en compte les sujétions des agents, n'est pas un défaut, que négocier avec les organisations syndicales fait partie du débat démocratique, que le personnel de sa collectivité mérite mieux que son mépris affiché.

Enfermé dans sa tour d'ivoire et se voyant déjà à Matignon, cet élu de la république emprunte l'étiquette socialiste, se dit progressiste et féministe, prétend à son intérêt personnel...

Il n'entend pas les agents qui souffrent, et il ne les écoute pas, il préfère parader à Paris !

### **FLASH INFO**

**Alors que Mr le Maire évoque la gratuité des transports en commun dans son courrier après étude juridique, nous vous annonçons que cette proposition est au point mort et qu'elle y restera. Alors solution amenée par l'Adjoint au Personnel et le délégué du personnel, on passe par le COSC pour ne pas vous contrarier, mais cette solution est encore plus illégale, alors chers (es) collègues vous allez continuer à racker !!!**

